

EVALUATION IN THE COUNCIL OF EUROPE

“Evaluation helps us concentrate on the real effect and impact of our work, share good practices and take informed decisions.”

Thorbjørn Jagland, Secretary General of the Council of Europe

**Brief Introduction to the
Council of Europe
Evaluation Function**

Info sheet

**Directorate of
Internal Oversight
Evaluation Division**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Where is the evaluation function structurally located?

The evaluation function is within the Directorate of Internal Oversight (**DIO**). The DIO was established in 2010 as a part of the reform of the Secretary General, Thorbjørn Jagland. It combined audit and evaluation functions which were previously in separate entities: audit in 'internal audit' and evaluation in the then 'strategic planning'.

Independence

The Directorate of Internal Oversight enjoys independence in the conduct of its duties.

What is evaluation for?

- Supports evidence-based decision-making at Secretary General, Committee of Ministers and senior-management level;
- Enhances organisational learning and innovation by CoE staff;
- Provides substantive accountability vis-à-vis the member states and other donors;
- Improves communication of results and impact of CoE interventions.

What is the difference between audit and evaluation?

They are two different concepts and approaches.

Evaluation analyses the programme's relevance to the priorities and needs, whether results are achieved and differences are made in the member states as well as whether best management methods are used and processes are sound.

Internal auditing is an assurance and consulting activity which helps the organisation accomplish its objectives by assessing and helping to improve the effectiveness of risk management, control, and governance processes.

Who evaluates evaluation?

Peer reviews: As a part of international good practice, the evaluation function is periodically reviewed by international independent experts.

The most recent assessment was made in 2017. The review assessed the credibility, independence and usefulness of the evaluation function.

The OAC: The Oversight Advisory Committee, established by the Committee of Ministers and made up of five independent experts, reviews the scope, adequacy, efficiency and effectiveness of the evaluation function and advises the Committee of Ministers and Secretary General on governance issues.

The OAC meets three times a year and reports annually to the Committee of Ministers.

What is the role of the Secretary General?

The Secretary General is accountable for the Council of Europe's results, and ensures compliance with the evaluation policy.

What is the role of the Committee of Ministers?

As a governing body in charge of decision-making, the Committee of Ministers:

- Approves the evaluation policy;
- Draws on the findings and recommendations of evaluations;
- Requests evaluations to be carried out;
- Receives and/or discusses evaluation reports;
- Decides upon implementation of recommendations relevant to its responsibility.

Who is the evaluation team?



Colin Wall
Director DIO



Aygen Becquart
Head of Division



Rica Terbeck
Evaluator



Maria Goldman
Evaluator



Claudia Lübbers
Assistant Evaluator

DIO website for reports, guidelines and policy:
<https://www.coe.int/en/web/internal-oversight/evaluation-activities>

L'ÉVALUATION AU CONSEIL DE L'EUROPE

“L'évaluation nous permet de concentrer notre attention sur les résultats concrets et l'impact de notre travail, de partager des bonnes pratiques et de prendre des décisions avisées.”

Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Courte introduction à la
fonction d'évaluation
au Conseil de l'Europe

Fiche
d'information

Direction de l'audit
interne et de
l'évaluation

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Où se situe la fonction d'évaluation dans l'organigramme ?

La fonction d'évaluation fait partie de la Direction de l'audit interne et de l'évaluation (DIO). La DIO a été créée en 2010 dans le cadre de la réforme du Secrétaire Général, Thorbjørn Jagland. Elle réunit les fonctions d'audit et d'évaluation qui étaient auparavant dans des entités distinctes : audit dans "audit interne" et évaluation dans l'ancienne "planification stratégique".

Indépendance

La Direction de l'audit interne et de l'évaluation est indépendante dans la conduite de ses activités.

A quoi sert l'évaluation ?

- Soutenir la prise de décision fondée sur des faits au niveau du Secrétaire Général, Comité des Ministres et du senior management ;
- Favoriser l'apprentissage organisationnel et l'innovation par le personnel du CdE ;
- Assurer une obligation de résultat vis-à-vis des Etats membres et d'autres donateurs ;
- Améliorer la communication des résultats et de l'impact des interventions du CdE.

Quelle est la différence entre l'audit et l'évaluation ?

Ce sont deux approches et concepts différents.

L'évaluation analyse la pertinence du programme en fonction des priorités et des besoins, si des résultats ont été atteints et si des changements sont intervenus dans les Etats membres. Elle cherche aussi à déterminer si les meilleures méthodes de gestion ont été employées et si les processus sont robustes.

L'audit interne est une activité d'assurance et de consultance qui aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant et en faisant des propositions en vue d'améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

Qui évalue l'évaluation ?

L'examen par les pairs : Conformément aux bonnes pratiques internationales, la fonction d'évaluation est examinée périodiquement par des experts internationaux indépendants.

Le dernier examen a été mené en 2017. Cet examen a évalué la crédibilité, l'indépendance et l'utilité de la fonction d'évaluation.

Le CCAE : Le Comité consultatif d'Audit et d'Évaluation, créé par le Comité des Ministres et composé de cinq experts indépendants, examine le périmètre, la pertinence, l'efficacité et l'efficacités de la fonction d'évaluation et conseille le Secrétaire Général et le Comité des Ministres sur les questions de gouvernance.

Le CCAE se réunit trois fois par an et rend compte annuellement au Comité des Ministres.

Quel est le rôle du Secrétaire Général ?

Le Secrétaire Général est responsable des résultats du Conseil de l'Europe et assure la conformité avec la politique d'évaluation.

Quel est le rôle du Comité des Ministres ?

Le Comité des Ministres, en tant qu'instance statutaire de décision :

- Approuve la politique d'évaluation ;
- S'appuie sur les résultats et les recommandations des évaluations ;
- Demande la réalisation d'évaluations ;
- Reçoit et/ou discute des rapports d'évaluation ;
- Décide de la mise en œuvre des recommandations le concernant.

Qui compose l'équipe d'évaluation ?



Colin Wall
Directeur DIO



Aygen Becquart
Chef de division



Rica Terbeck
Évaluatrice



Maria Goldman
Évaluatrice



Claudia Lübbers
Assistante Évaluatrice

Site web de la DIO pour les rapports, les lignes directrices et la politique d'évaluation :
<https://www.coe.int/fr/web/internal-oversight/evaluation-activities>